



FÉVRIER 2008

Emploi Québec
en partenariat avec



Sommaire :

- » **La grande Sélection arrive à grand pas !**
- » **Le BABILLARD de « La grande Sélection »**
- » **2^e édition du Colloque du Grand Littoral**
- » **Le programme Appui à des initiatives en provenance des milieux ruraux**
- » **Gérer Efficacement mon entreprise**
- » **L'aide aux entreprises agroalimentaires**
- » **Relève agricole : un appui qui se confirme !**
- » **Formation obligatoire en hygiène et salubrité des aliments**
- » **Le nouveau programme Renfort d'Investissement Québec**
- » **20 000 \$ pour le démarrage de votre entreprise...**
- » **L'école des Échos-de-la-forêt de Saint-Philémon vous ouvre ses portes**
- » **Circle de commercialisation pour briser l'isolement**

La grande Sélection arrive à grand pas ! Trente entreprises et 300 emplois dans la MRC de Bellechasse



La MRC de Bellechasse est pourvue d'entreprises de renom, d'emplois de qualité, de plusieurs attraits touristiques et de plusieurs municipalités qui offrent des moyens pour favoriser la venue de nouveaux résidents.

Le Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Bellechasse et le comité organisateur, formé des principaux intervenants dans le domaine socio-économique ainsi que des représentants d'entreprises privées, vous invitent à son premier Salon de l'emploi.

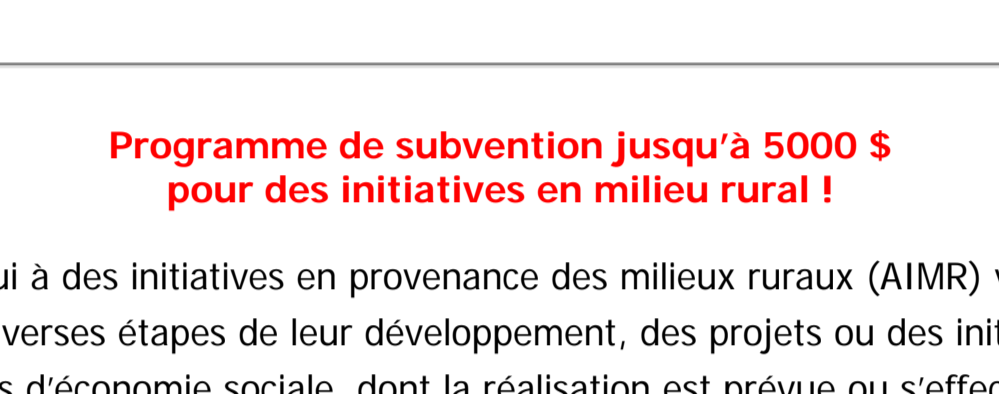
Pour en savoir plus, consulter le site Internet au : www.grandeselection.com

Le BABILLARD de « La grande Sélection »

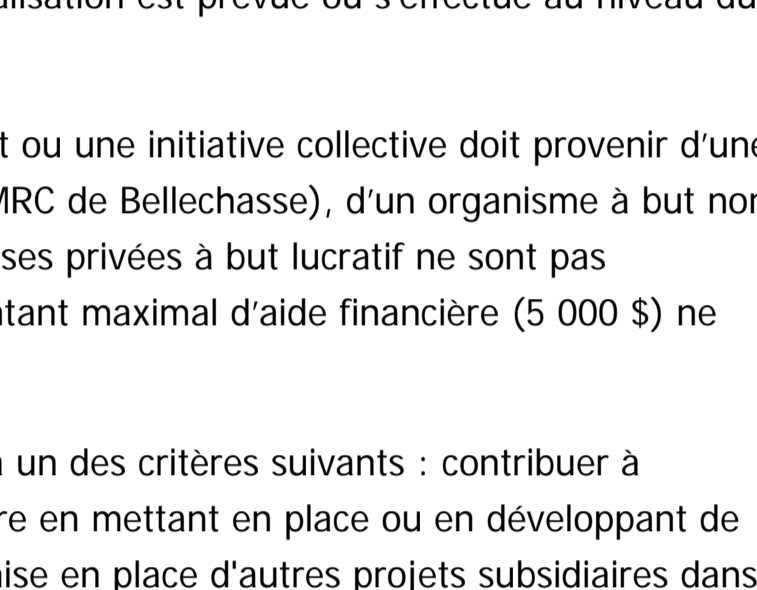
Le Salon de l'emploi de Bellechasse « La grande Sélection », qui aura lieu au domaine Franco les 20 et 21 février prochain, offre la chance de vous inscrire sur son **BABILLARD**. Pour les entreprises qui n'ont pas réservé leur place, nous vous offrons la possibilité d'afficher vos offres d'emploi sur les babillards du salon, pour la modique somme de 50 \$, par format 8 1/2 x 11. Il vous en coûtera moins cher qu'une annonce dans les journaux et un plus grand nombre de chercheurs d'emploi pourront en prendre connaissance.

Remplissez votre canevas, [cliquez ici](#), le plus tôt possible pour inscrire vos offres ! Tout autre format 8 1/2 x 11 sera aussi accepté. Si vous avez des questions, contactez Manon Fradette soit : Par télécopieur : (418) 887-7119
Par courriel : manonfradette@jebelle@globetrotter.net

2^e édition du Colloque du Grand Littoral – RH d'abord Les entreprises de Chaudière-Appalaches invitées à "hisser les voiles!"



Les entreprises du Grand Littoral, tout comme celles de l'ensemble de Chaudière-Appalaches, doivent aujourd'hui faire face aux défis posés par la démographie : vieillissement des travailleurs, main-d'œuvre moins nombreuse, concurrence accrue pour attirer celle-ci. L'attraction et la rétention du personnel deviennent donc des enjeux cruciaux pour le développement des entreprises.



Devant cette problématique et suite au succès du Colloque du Grand Littoral – RH d'abord - présenté en 2008, Emploi Québec Chaudière-Appalaches réitère cette année en proposant aux entreprises de la région de participer à la 2^e édition de ce Colloque du Grand Littoral – RH d'abord, le jeudi 26 février prochain au Centre de congrès et d'expositions de Lévis.

Ce colloque, sous le thème « Hissons les voiles ! », permettra aux participants de réfléchir aux actions à poser afin de profiter du vent plutôt que de le subir.

Pour participer au Colloque du Grand Littoral – RH d'abord, hissons les voiles, les intéressés doivent compléter un formulaire d'inscription disponible sur le site www.emploi.quebec.net/chaudiere-appalaches et le faire parvenir par courrier ou par télécopieur au (418) 694-6878. **Consultez le communiqué de presse pour plus de détails.**

Programme de subvention jusqu'à 5000 \$ pour des initiatives en milieu rural !

Le programme Appui à des initiatives en provenance des milieux ruraux (AIMR) vise à soutenir financièrement, à diverses étapes de leur développement, des projets ou des initiatives collectives, y compris les projets d'économie sociale, dont la réalisation est prévue ou s'effectue au niveau du territoire de la MRC de Bellechasse.

Pour être admissible au programme AIMR, un projet ou une initiative collective doit provenir d'une municipalité de la MRC de Bellechasse (incluant la MRC de Bellechasse), d'un organisme à but non lucratif incorporé ou d'une coopérative. Les entreprises privées à but lucratif ne sont pas admissibles. Les organismes ayant déjà reçu le montant maximal d'aide financière (5 000 \$) ne peuvent pas appliquer à nouveau.

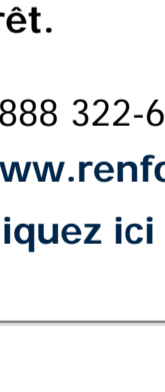
Un projet ou une initiative collective doit répondre à un des critères suivants : contribuer à accroître l'activité sociale ou économique du territoire en mettant en place ou en développant de nouvelles infrastructures, permettre ou faciliter la mise en place d'autres projets subsidiaires dans un ou plusieurs secteurs socio-économiques, compléter ou aider à consolider un projet ou des infrastructures existantes, consister en une étude, recherche ou activité préalable s'inscrivant dans le développement d'un projet plus important susceptible d'engendrer des retombées économiques, sociales ou culturelles à moyen terme.

L'aide financière est versée sous forme de subvention. Le montant maximum ne peut jamais être supérieure à 5 000 \$. **Pour l'année 2009, la date limite de dépôt est vendredi le 3 avril à 16 h 30.**

Pour obtenir le formulaire de demande d'aide financière AIMR ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, communiquez avec M. Robert Thomas au CLD de Bellechasse à (418) 883-2249 ou à rthomas@cldbellechasse.qc.ca

FAÇONNE TON MONDE 2008-2009

Gérer Efficacement mon entreprise



Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Au service de la réussite !

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud, en collaboration avec Emploi Québec Chaudière-Appalaches, offre aux PME de Bellechasse de la formation.

Cette formation cible principalement les PME de Bellechasse qui ont passé l'étape de démarrage et qui souhaitent ajuster le mode de gestion de leur entreprise afin de continuer à croître et à prospérer. Les ateliers sont donnés par des gens d'affaires chevronnés.

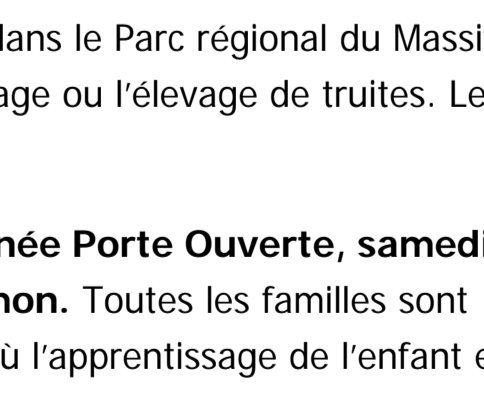
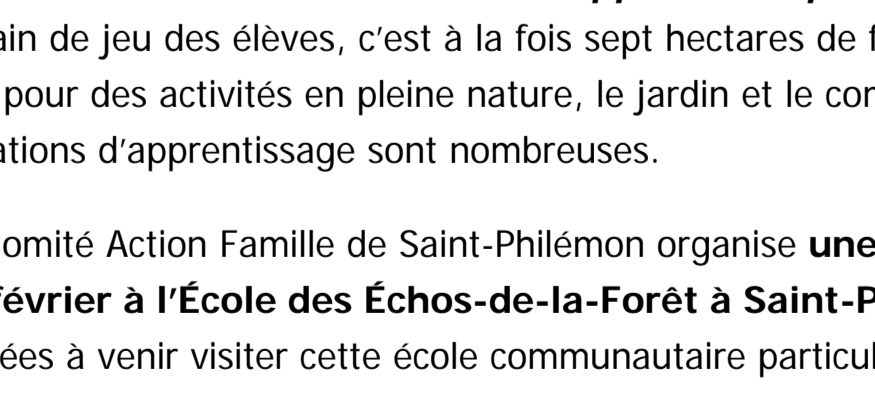
Consultez le communiqué de presse pour plus de détails.

L'aide aux entreprises agro-alimentaires

Vous êtes invité(e) à un déjeuner d'information sur « **L'aide aux entreprises agro-alimentaires** » qui se déroulera **jeudi, le 19 février 2009 de 8 à 10 heures**, à la salle de conférence de la MRC de Bellechasse (CLD) situé au 100, Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare.

La présentation « **L'aide aux entreprises agroalimentaires** » sera faite conjointement par M. Camil Dutil, représentant de Financement agricole Canada, et M. Roger Lamontagne, conseiller en transformation alimentaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Ils présenteront les différents services et programmes d'aide offerts par Financement agricole Canada et le MAPAQ pour aider les entreprises qui œuvrent dans le domaine agroalimentaire. Si vous êtes intéressé(e) à assister à la présentation, **prière de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Normand Blanchette, au CLD de Bellechasse, au (418) 883-2249 # 650 ou à nblanchette@cldbellechasse.qc.ca**



Relève agricole : un appui qui se confirme ! Quatre nouveaux programmes



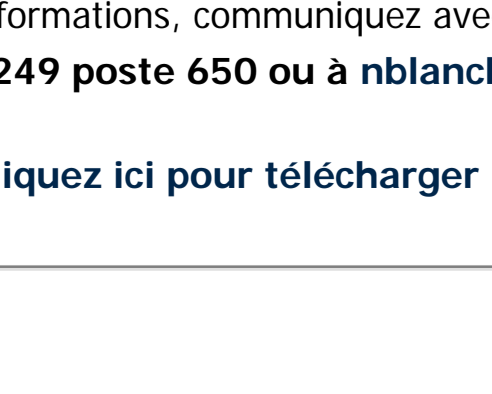
Le plan mis en place au mois d'août 2008 par le MAPAQ s'adresse à deux clientèles distinctes. Les jeunes entrepre-neurs récemment établis et qui désirent accroître leurs connaissances et leurs compétences et les jeunes qui poursuivent une démarche sérieuse d'établissement et qui désirent améliorer certains aspects de leurs compétences afin d'assurer le succès de leur établissement.

La mise en œuvre de ces quatre programmes vise à assurer la pérennité des entreprises. Pour s'inscrire aux programmes, il suffit de remplir le formulaire d'inscription, à la

disposition des personnes intéressées, dans tous les centres de renseignements, le site Internet du MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca

Formation obligatoire en hygiène et salubrité des aliments !

Cette nouvelle réglementation qui rend obligatoire la formation est entrée en vigueur le 21 novembre 2008. Pour les établissements déjà en activité au 21 novembre, ceux-ci auront une année pour se conformer.



Cette formation obligatoire s'adresse spécifiquement aux gestionnaires d'établissements alimentaires (établissements de transformation alimentaire, de vente au détail, de restauration et de services connexes en alimentation). Aussi à une proportion des manipulateurs d'aliments (cuisiniers, pâtisseries, bouchers, ouvriers d'usine alimentaire, etc.)

Consultez le dépliant pour plus de détails

RENFORT

Le nouveau programme Renfort d'Investissement Québec pour assurer la pérennité des entreprises québécoises

Investissement Québec lance un tout nouveau programme pour permettre aux entreprises québécoises de contrer les effets négatifs du resserrement du crédit.

En effet, les **entreprises performantes** qui éprouvent des difficultés temporaires en raison de la conjoncture économique actuelle, y compris les entreprises à but non lucratif et les coopératives, peuvent faire appel à nous pour améliorer leur fonds de roulement ou financer l'achat d'équipement.

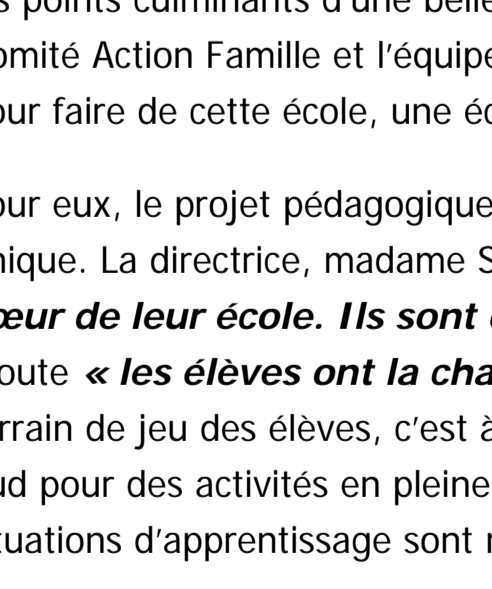
Grâce au programme Renfort, Investissement Québec leur propose une **garantie de prêt ou un prêt**.

1 888 322-6466

www.renfort.qc.ca

Cliquez ici pour télécharger le document en pdf

20 000 \$ pour le démarrage de votre entreprise...



Le Concours québécois en entrepreneuriat célèbre son 11^e anniversaire !

Le Concours québécois en entrepreneuriat est le plus grand événement de valorisation de l'entrepreneuriat au Québec. Ce concours récompense les initiatives entrepreneuriales en milieu scolaire ainsi que la création d'entreprises. Il commémore aussi la promotion de l'entrepreneuriat partout au Québec et, à titre de coordonnateur local, il me fait plaisir de vous inviter à y participer.

En présentant votre candidature, vous pouvez voir votre travail récompensé et vos efforts honorés par le décernement de prix en services ou en argent. En plus d'accroître votre visibilité à votre entreprise et de vous mettre en valeur, vous risquez de remporter l'une des bourses régionales ou nationales allant de 1 175 \$ à 20 000 \$. Une somme qui est très intéressante, surtout dans le cas d'une mise de fonds lors d'un démarrage d'entreprise.



Concours québécois en entrepreneuriat

À titre de rappel, l'an dernier, c'est une entrepreneure de Bellechasse, madame Sophie Chabot et son entreprise JustBIO inc. qui a remporté les grands honneurs à l'échelle nationale. Elle a rafé la somme de 20 000 \$ pour le démarrage de son entreprise. Encore une fois bravo !

Le Concours québécois en entrepreneuriat s'adresse aux femmes et aux hommes âgés d'au moins 18 ans qui ont un projet d'entreprise et qui ont au moins une première étape de sa réalisation. Pour vous inscrire au Concours ou avoir plus de détails, consulter le site Web suivant : www.concours-entrepreneur.org

Notez qu'un volet entrepreneuriat étudiant est aussi inclus dans le Concours. Adressez-vous à votre directeur d'école pour avoir plus de renseignements concernant ce volet. Le CLD de Bellechasse est fier de vous offrir son appui pour participer à ce Concours national. Que votre projet soit financé(e) en affaires depuis avril 2008 ou que vous soyez aux abords de terminer votre plan d'affaires, vous pouvez déposer votre candidature. Contactez le CLD sans plus tarder, nous pouvons vous aider.

Faites-vite, le Concours prend fin le 16 mars 2009 à 16 heures.

Pour de plus amples informations, vous êtes invité(e) à communiquer avec M. Frédéric Bonin, responsable local du Concours au (418) 883-2249.

L'école des Échos-de-la-forêt de Saint-Philémon vous ouvre ses portes !

L'inauguration officielle de l'école communautaire des **Échos-de-la-Forêt** de Saint-Philémon, dans la MRC de Bellechasse, et le dévoilement du programme pédagogique de **La Forêt Habitée** sont les points culminants d'une belle démarche de concertation du milieu qui a débuté en 2002. Le Comité Action Famille et l'équipe-école, appuyés par les gens de milieu, ont mis beaucoup d'efforts pour faire de cette école, une école innovante, une école différente.

Pour eux, le projet pédagogique de **La Forêt Habitée** est devenu un mode de vie. Il est tout à fait unique. La directrice, madame Sophie Méthot, affirme « **les petits comme les grands, sont au cœur de leur école. Ils sont des acteurs de première ligne dans leur réussite.** » Elle ajoute « **les élèves ont la chance d'apprendre à partir des richesses de leur milieu.** » Le terrain de jeu des élèves, c'est à la fois sept hectares de forêt dans le Parc régional du Massif du Sud pour des activités en pleine nature, le jardin et le compostage ou l'élevage de truites. Les situations d'apprentissage sont nombreuses.

Le Comité Action Famille de Saint-Philémon organise **une journée Porte Ouverte, samedi, le 21 février à l'École des Échos-de-la-Forêt à Saint-Philémon**. Toutes les familles sont invitées à venir visiter cette école communautaire particulière où l'apprentissage de l'enfant est au cœur de son milieu.

L'école constitue un acteur de premier plan pour développer les communautés rurales et assurer leur pérennité. La survie des petites écoles en milieu rural nécessite un partenariat solide. L'école communautaire des **Échos-de-la-Forêt** de Saint-Philémon, dans la MRC de Bellechasse, s'inscrit totalement dans cette mouvance.

L'école au cœur du village redonne un élan et de l'espoir pour l'avenir en recréant une école vivante, innovatrice, près de son milieu.

CERCLE DE COMMERCIALISATION POUR BRISER L'ISOLEMENT

Le CLD de Bellechasse, en collaboration avec Développement PME Chaudière-Appalaches, veut mettre en place un « Cercle de commercialisation ». Ce projet s'adresse aux personnes responsables des ventes ou du marketing des entreprises de 15 employés et plus. Il permet de briser l'isolement, de partager sa vision avec des pairs, de se faire confronter sur ses connaissances opérationnelles et d'orienter ses prises de décision stratégique. À raison d'une fois par mois, les membres du « Cercle de commercialisation » se rencontrent pour échanger sur différentes thématiques d'actualité à tour de rôle dans chacune des entreprises participantes. Les rencontres durent environ deux heures et une mini-conférence est offerte par un spécialiste neutre du domaine. Pour vous inscrire au « Cercle de commercialisation » ou pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec **Normand Blanchette, au CLD de Bellechasse, à (418) 883-2249 poste 650 ou à nblanchette@cldbellechasse.qc.ca**

Cliquez ici pour télécharger le document en pdf